

**Procès-verbal
du conseil d'établissement
de l'école Notre-Dame-du-Rosaire
du 26 octobre 2020**



	<p>Les membres présents :</p> <p>Isabelle Laroche, directrice Maryse Beaudoin, enseignante (remplaçante) Mélanie Philibert, enseignante Annie Bineau, orthopédagogue Marie-Ève Fecteau, parent Katerine Roy, parent Julie Petit, parent Fiona Grenon, parent Christine Baron, parent Marie-Josée Garneau, technicienne en remplacement au service de garde</p>
CE-19-20-018	<p>Étaient absentes :</p> <p>Carole Jacques, service de garde Caroline Côté, enseignante</p>
CE-19-20-019	<p>1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p> <p>Isabelle Laroche souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Katerine Roy, assure l'animation de la rencontre.</p> <p>Le quorum est constaté.</p>
CE-19-20-020	<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Isabelle fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>Deux points sont ajoutés au varia :</p> <ul style="list-style-type: none">• Soccer• Photos scolaires• Le point « 13. <i>Varia</i> » demeure ouvert <p>L'adoption de l'ordre du jour du 26 octobre 2020 est proposée par Julie Petit appuyée par Fiona Grenon.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CE-19-20-021	<p>3. Lecture et adoption du PV du 21 septembre 2020</p> <p>Le procès-verbal du 21 septembre 2020 a été envoyé aux membres avant la rencontre, par conséquent, aucune lecture n'est réalisée en assemblée.</p> <p>On fait état de quelques coquilles à corriger :</p> <ul style="list-style-type: none">• Au point 11, Ajouter un « e » au mot « suspendue » ;• Au point 13, à la 3^e ligne, débiter avec un « L » minuscule. <p>L'adoption du procès-verbal du 21 septembre est proposée par Julie Petit, appuyée par Katerine Roy.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>

CE-19-20-022	<p>4. Suivi au PV du 21 septembre 2020</p> <p>Aucun suivi particulier. Les autres sujets sont à l'ordre du jour.</p>
CE-19-20-023	<p>5. Questions du public</p> <p>Aucune question du public.</p>
CE-19-20-024	<p>6. Vie à l'école</p> <p>6.1 <u>COVID – horaire de cours en cas de reconfinement</u></p> <p>Isabelle présente l'horaire ajusté qui a été préparé en cas de confinement. Un total de 13 heures par semaine de temps titulaire (au 2^e et 3^e cycle) doit être donné alors qu'il s'agit de 10,5 heures d'enseignement au 1^{er} cycle. Un exercice pour intégrer l'horaire des spécialistes (en proportion) a aussi été réalisé. Du temps de disponibilité doit être placé à l'horaire par tous les enseignants pour répondre aux questions des élèves.</p> <p>L'horaire aidera assurément le personnel et les enfants (et leurs parents) dans les apprentissages.</p> <p>Depuis les dernières semaines, les enseignants participent à différentes rencontres et se préparent, seuls et en équipe, pour se pratiquer et s'outiller à l'enseignement à la maison.</p> <p>6.2 <u>Rencontres de bulletins et étapes</u></p> <p>Les rencontres de parents sont maintenues, mais à distance. D'ici la mi-novembre, l'ensemble des parents devraient avoir eu une rencontre avec le titulaire de leurs enfants. Le mercredi 18 novembre, les spécialistes seront disponibles de 15h30 à 20h pour les rencontres avec des parents qui souhaiteront s'entretenir avec eux.</p> <p>À la demande du ministère, au 22 janvier 2021, l'école doit avoir en main toutes les informations et évaluations des élèves. Des rencontres avec les titulaires auront aussi lieu en février. Une deuxième soirée avec les spécialistes est prévue le 10 février 2021.</p> <p>Des épreuves du Ministère sont prévues cette année, toutefois elles seront moins nombreuses et compteront pour seulement 10 % de la note.</p> <p>6.3 <u>Service de garde</u></p> <p>Depuis le début de l'année, 2 éducatrices ont quitté pour un remplacement comme techniciennes dans d'autres écoles. En remplacement de Carole, Marie-Josée a pris le relais. En étant déjà dans l'école, elle connaît bien le roulement et a accepté de relever le défi.</p>

CE-19-20-025	<p>Considérant les ressources très limitées, Isabelle et Olivier sont impliqués sur l'heure du dîner pour aider au bon fonctionnement. Une des éducatrices reviendra bientôt d'un congé de maladie, ce qui devrait aider.</p> <p>Il n'y a plus de ressources disponibles au CSS pour les services de garde. La banque des ressources humaines est vide.</p> <p>7. Site « Aider son enfant » - conférences</p> <p>Katerine présente brièvement les services offerts sur ce site Internet. L'abonnement peut se faire de façon individuelle, mais elle souligne que l'école peut s'abonner à un forfait de conférences qui traitent de différents sujets d'intérêt pour les parents.</p> <p>Une approche sera faite auprès du comité de parent du CSS pour savoir si une démarche plus globale est possible permettant aux parents de toutes les écoles d'accéder à ces conférences. Advenant une réponse négative, l'option que l'école s'abonne sera évaluée et pourrait être retenue.</p>
CE-19-20-026	<p>8. Approbation des sorties éducatives</p> <p>Aucune sortie n'est présentée.</p>
CE-19-20-027	<p>9. Information du comité de parents</p> <p>Deux rencontres ont eu lieu depuis le début de l'année. Les sujets suivants ont été abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} rencontre : Élections • 2^e rencontre (virtuelle) : Présentation du PTI des infrastructures et des immeubles.
CE-19-20-028	<p>10. Information de l'OPP</p> <p>Il n'y a pas encore eu de rencontre de l'OPP. Un message avec planificateur de réunion a été envoyé en vue d'une première rencontre d'ici Noël.</p> <p>Une liste de travaux a été créée pour que les parents qui souhaitent s'impliquer puissent le faire.</p> <p>L'implication traditionnelle n'étant pas vraiment possible, toutes les idées sont les bienvenues pour susciter la participation des parents.</p> <p>Il est proposé de poursuivre les travaux amorcés l'an dernier notamment sur les sujets suivants : lunchs sans déchet ou à déchets réduits, ou révision du logo de l'école.</p>

CE-19-20-029

11. Information de la Fondation

Compte tenu des différentes mesures en place, la Fondation a décidé de ne pas lancer la campagne de financement cet automne. La situation sera réévaluée un peu plus tard dans l'année scolaire. Un sondage est en préparation afin de recueillir l'avis des parents sur la campagne et même d'évaluer différentes campagnes de financement.

Il y a un montant en banque pour des projets ou petit coussin en cas d'urgence.

Le développement du projet de réaménagement de la cour d'école qui était dans la mire pour cette année se poursuit, mais la réalisation de celui-ci sera peut-être déclinée en phases ou reportée selon les ressources financières disponibles.

CE-19-20-030

12. Correspondance

Aucune correspondance

13. Varia

13.1 Soccer

Une discussion est amorcée à savoir si l'école ouvre le gymnase pour la réalisation d'activités de soccer parascolaire (Renan) et pour d'autres activités de la ville.

Considérant les efforts déployés par l'équipe école pour mettre en place les mesures sanitaires et respecter les groupes classes, et considérant les impacts sur le personnel d'entretien de l'école si l'accès au gymnase est autorisé à l'extérieur des heures de classe, la majorité des membres du CÉ ne souhaite pas que l'école offre ses locaux pour cette année.

13.2 Photos scolaires

Le taux de satisfaction des parents est bon pour la photo 2020. La mosaïque est très appréciée en remplacement de la photo de classe. On renouvelle avec Julye Fortier pour l'an prochain, idéalement les 29 et 30 septembre 2021.

13.3 Réparation de la tuyauterie (plomb)

En réponse au questionnement des membres du CÉ, Isabelle mentionne que des réparations ont été effectuées à la cafétéria et dans le salon du personnel afin de régler le problème de concentration de plomb dans l'eau. De nouveaux tests ont été réalisés, l'école est en attente des résultats.

Pour permettre aux enfants et aux membres du personnel de remplir leur gourde d'eau, des cruches d'eau potable (18 litres) sont disponibles sur chaque étage.

13.4 Œuvre d'art sur l'école

Une question est adressée concernant la signification de l'œuvre d'art qui se trouve sur le mur du gymnase et sur le nom de l'artiste. Isabelle fera une demande aux archives du CSS pour avoir l'information et la transmettre au CÉ lors de la prochaine rencontre.

14. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h27 sur proposition de Christine Baron.

Christine Baron

Secrétaire d'assemblée